

Pourquoi voter ?

Il est important que toute personne en droit de voter, exerce ce droit. Le vote vous offre l'opportunité de faire entendre votre voix et d'exprimer votre opinion sur la manière dont le pays est gouverné.

Le conseil municipal du comté de Galway compte 30 conseillers. Les élections locales ont lieu tous les cinq ans pour élire les conseillers municipaux. Les prochaines élections auront lieu le vendredi 5 juin 2009, en même temps que les élections européennes. Les électors concernés sont: Ballinasloe, Connemara, Loughrea, Oranmore et Tuam.

En plus de ces élus, 9 autres Conseillers seront aussi élus dans chacun des conseils municipaux à Ballinasloe, Tuam et Loughrea. Les électeurs dans ces villes ont le droit de voter dans toutes ces deux élections: comtés et municipales.

Qui peut voter ?

Tout adulte résidant en Irlande est autorisé à s'inscrire sur la liste électorale. Les élections auxquelles vous pouvez voter dépendent de votre citoyenneté.

- **Elections locales** : tous les résidents, qu'ils soient irlandais, britanniques, autres citoyens UE ou non-UE, sont autorisés à voter aux élections locales.
- **Elections européennes** : les résidents irlandais, britanniques et citoyens de l'UE peuvent également voter aux élections européennes.

Pour voter aux élections locales et européennes dans le comté de Galway :

- Vous **devez** habiter dans le comté de Galway (voyez la carte)
- Vous **devez** être inscrit sur la liste électorale
- Vous **devez** avoir plus de 18 ans

Comment savoir si je suis inscrit sur la liste électorale ?

Vous pouvez voir si vous êtes sur le Registre des Electeurs en se renseignant auprès du bureau de la municipalité de Galway, de votre librairie publique, du bureau de votre poste locale ou dans la station de police la plus proche. Vous pouvez également le vérifier sur : www.checktheregister.ie

Quoi faire si je ne suis pas inscrit ?

Si vous n'êtes pas déjà inscrit, vous pouvez faire une demande d'inscription sur la liste électorale supplémentaire. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire **RFA2**. Ce formulaire, que vous pouvez vous procurer dans les bureaux municipaux du comté, les bureaux de poste, les bibliothèques municipales et les postes de police, doit être signé à votre station de police la plus proche (n'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité). Il doit ensuite être renvoyé aux bureaux municipaux du comté de Galway avant le lundi **18 mai 2009**.

Comment voter ?

Votre bureau de vote dépend de votre lieu d'habitation. Chaque rue/route est rattachée à un bureau de vote particulier.

Toute personne inscrite sur la liste électorale doit recevoir une carte d'électeur. Celle-ci indique votre nom, votre adresse et le bureau de vote dans lequel vous devrez vous rendre. Apportez votre carte d'électeur et une pièce d'identité au bureau de vote. Si vous ne recevez pas votre carte d'électeur, veuillez vous référer à la liste de contact ci-dessous.

A votre arrivée dans la salle de vote, présentez-vous au bureau afin d'être identifié et coché sur la liste. On vous remet ensuite un bulletin de vote. Celui-ci comporte les noms des candidats par ordre alphabétique, ainsi que leurs photos et leurs partis politiques (si existant) auxquels ils appartiennent.

Vous vous rendez ensuite dans l'isoloir et remplissez votre bulletin de vote en secret. Il est important d'inscrire 1 auprès du premier nom que vous choisissez, 2 auprès du deuxième nom choisi, 3 auprès du troisième nom choisi et ainsi de suite selon vos souhaits. **NE** cochez **PAS** les cases avec X ou √.

Pliez votre bulletin de vote et placez-le dans l'urne prévue à cet effet..

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Site Internet : www.galway.ie/en/AboutYourCouncil/RegisterofElectors

E-mail : register@galwaycoco.ie

Téléphone : Liste électorale au 091 509310

Adresse: Register of Electors, Galway County Council, County Hall, Prospect Hill, Galway.